

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 07 MAI 2021**

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 29
JANVIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 07 du mois de mai à seize heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	DAVID	Pierre-Emile		X	HOUBLON	Christine		
2	MERIDAN	Didier		X	CELIGNY	Jean-Luc		
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		MOUSSE	Tony		
6	CHALUS	Ary		X	BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle	X	
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David		
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille		
18	LANDRY	David		X	ROSEAU	Fabrice		
19	CORNET	Cédric		X	FRAIR	Jules		
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge		
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon	X		BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte		
30	LUSINE	Jacqueline	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	<i>TITULAIRES</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	<i>SUPPLEANTS</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe	X		COQUITTE	Richard		
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	RICHARD	Albert		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	FOY	Manon		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Procurations : M. Anselme VALLUET à Mme Ghislaine OPET
M. Éric LATCHOUMANIN à M. Georges COUPPE DE K/MARTIN

Secrétaire de séance : M. Arthur MARICEL

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 29 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 29 du mois de janvier à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
			X		X				X		X	
1	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine						
2	MERIDAN	Didier	X		CELIGNY	Jean-Luc						
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges						
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre						
5	EUSTACHE	Fred	X		MOUSSE	Tony						
6	CHALUS	Ary		X	BERNADOTTE	Denis						
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain						
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred						
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François						
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe	X					
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget						
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise						
13	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle	X					
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David	X					
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina						
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys						
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille						
18	LANDRY	David		X	ROSEAU	Fabrice						
19	CORNET	Cédric		X	FRAIR	Jules						
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery						
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick						
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole						
23	EMMANUEL	Félix		X	SAHAI	Serge	X					
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe						
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn						
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien						
27	MAES	Jean-Claude	X		ETZOL	Maryse						
28	HEGESIPPE	Jean-Marc	X		TOTO	Joel						
29	MANNE	Éric		X	DANQUIN	Alberte						
30	LUSINE	Jacqueline		X	EMMANUEL	Anaïs						
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick						
32	ARMOUGOM	Betty	X		LOQUES	Rose-Marie						

	<i>TITULAIRES</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	<i>SUPPLEANTS</i>		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard		
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François	X	
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier		X	ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy	X		ABELA	Jean-Marie	X	
50	RICHARD	Albert		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	FOY	Manon		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie	X	
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon		X	BRESLAU	Nicolas		

Procurations : M. Jean-Claude EZELIN à M. André PETIT

Secrétaire de séance : M. Éric LATCHOUMANIN

Le président accueille les délégués et les remercie de leur présence malgré la situation de crise sanitaire.

Le président adresse ensuite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 des vœux de bonne santé à l'ensemble des membres du comité syndical après une année 2020 si particulière.

⌚ La séance est ouverte à 18h13.

Monsieur Éric LATCHOUMANIN est désigné secrétaire de séance.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

I. Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du vendredi 18 décembre 2020

Conformément aux règles de fonctionnement des réunions du Syndicat, le Président invite les délégués à formuler leurs observations.

Ce procès-verbal reprend l'ensemble des votes effectués lors du dernier Comité Syndical ainsi que les différents débats.

Le procès-verbal du Comité Syndical du vendredi 18 décembre 2020 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

II. Budget primitif de l'exercice 2021

Le président rappelle que le budget primitif traduit les orientations budgétaires proposées lors du comité syndical du 18 décembre 2020.

Le président demande à Madame Nudivine MAVER-NEBOR, directrice des affaires financières de présenter ce point.

Madame MAVER-NEBOR indique que le budget primitif de l'exercice 2021 s'élève à 22 652 330 €. Le volume global du budget augmente de 6.19 % par rapport au budget de l'exercice 2020.

Le budget primitif de l'année 2021 est réparti comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	8 010 239,00 €	8 010 239,00 €
Investissement	14 642 091,00 €	14 642 091,00 €
TOTAL	22 652 330,00 €	22 652 330,00 €

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	7 210 239	7 626 561	13 711 287	13 294 965	20 921 526	20 921 526
opérations d'ordre	800 000	383 678	930 804	1 347 126	1 730 804	1 730 804
Budget Primitif 2021	8 010 239	8 010 239	14 642 091	14 642 091	22 652 330	22 652 330
<i>Budget Primitif 2020 (pour mémoire)</i>	7 166 966	7 166 966	14 083 679	14 083 679	21 250 645	21 250 645

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une progression de 11,77 %, qui correspond en partie à l'augmentation du reversement de la TCFE aux communes.

La section d'investissement fait apparaître une augmentation des dépenses et des recettes par rapport à l'exercice 2020 de l'ordre de 3,96 %.

Les différents programmes d'investissement pour l'exercice 2021 :

Programme Renforcement : 3 230 000 €

Programme Extension : 4 852 000 €

Programme Sécurisation : 88 750 €

Programme Enfouissement : 1 520 000 €

Programme Eclairage Public : 1 480 554 €

Programme Energies renouvelables : 150 000 €

S'agissant des recettes d'investissement le syndicat doit percevoir en 2021 :

- 255 000 € correspondant à la subvention région pour la rénovation de l'éclairage public,
- 3 680 800 € du FACÉ,
- 4 036 180 € d'EDF au titre de la PCT, de l'article 8 et de la subvention MDE,
- 70 000 € pour la participation du département,
- 1 035 000 € pour la participation des communes,
- 2 327 200 € pour la participation des pétitionnaires (bailleurs sociaux, lotisseurs, particuliers).

Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) : 1 890 785 €

Le président rappelle le principe de la TCFE qui consiste pour le Sy.MEG à collecter la totalité de la taxe puis à reverser 50 % aux communes.

Il poursuit en précisant que le budget consacré aux travaux de sécurisation et d'enfouissement de réseaux reste à un niveau important pour l'exercice 2021 ce qui permettra de poursuivre les chantiers sur le territoire des communes.

Pour répondre à la question de Monsieur MERIDAN, le président précise que la programmation des travaux sera établie pour chaque commune et sera transmis dès que l'ensemble des projets seront adressés au Sy.MEG. Le président de la commission programmation, schéma directeur d'électrification est chargé d'élaborer ce schéma.

Après discussion, le président invite le comité syndical à se prononcer. Le comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2021.

III. Modification du taux de reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'électricité pour la ville du Moule

Le Président demande à Madame Kitty PEROUMALKAN, directrice générale des services de présenter ce point.

Madame PEROUMALKAN explique que la ville du Moule avait déjà délibéré en 2018 et en 2019 pour permettre au Sy.MEG de conserver la 2^{ème} fraction de la taxe, soit les 50 % restants.

Pour les exercices 2020 et 2021, la ville du Moule souhaite prolonger ce dispositif afin que le syndicat puisse réaliser les travaux sur le domaine public.

Il s'agit pour le syndicat de délibérer de manière concordante. C'est donc l'objet de la présente délibération.

Le Président soumet au vote ce point qui est adopté à l'unanimité.

IV. Modification du règlement relatif au temps de travail et au compte épargne temps (CET)

Ce point est présenté par Madame Cindy COEZY PIERRE, directrice des ressources humaines.

Madame COEZY PIERRE explique qu'il est proposé au comité syndical de modifier les horaires de travail au Sy.MEG comme suit :

- 07h30 à 12h30 --- 13h00 à 16h30 le lundi ;
- 07h30 à 12h30 --- 13h00 à 15h30 les mardi et jeudi ;
- 07h30 à 14h00 ---le mercredi ;
- 07h30 à 13h30 --- le vendredi.

Pour prendre en compte les observations émises lors du précédent comité syndical, cette proposition de changements des horaires a été davantage contextualisée :

Premier élément de contexte, depuis le 1^{er} janvier 2021, le Sy.MEG est passé à 36 heures de travail hebdomadaire. Les usagers bénéficient ainsi d'une plus grande amplitude pour effectuer leurs démarches.

Ensuite, un service clientèle a été créé depuis 2019. Une campagne de sensibilisation aux nouvelles procédures a été lancée en développant l'accès au site Internet du Sy.MEG. L'objectif étant de faciliter les démarches liées aux demandes de raccordement et améliorer ainsi la qualité du service rendu.

Cet accès au site internet permet de déposer une demande de raccordement, suivre chacune des étapes du dossier et d'interagir avec les services sans que le pétitionnaire ne soit contraint de se déplacer.

Dernier élément de contexte, la crise sanitaire a généré une nouvelle organisation du temps travail avec le recours de plus en plus étendu à la journée continue.

Le président rappelle que cette question avait fait l'objet d'un report suite aux nombreuses observations qu'elle avait soulevée. Il tient à souligner que le comité technique du Centre de Gestion composé d'un collègue d'élus et d'agents a émis un avis favorable sur ces nouveaux horaires en sa séance du 15 janvier. La pause méridienne de 30 minutes a été validée.

L'assemblée n'ayant pas d'observations, le président soumet au vote la modification du règlement relatif au temps de travail et au compte épargne temps (CET) qui est adoptée à l'unanimité.

V. Questions diverses

Il s'agit de la présentation de la SEM Guadeloupe ENr.

Le président demande au directeur général de la SEM Monsieur Didier CHAMBAUD et à la responsable administratif et financier Madame Cinthia PIERRE, de présenter la structure.

Monsieur CHAMBAUD explique que la SEM est une société d'économie mixte locale, créée en 2015 à l'initiative du Sy.MEG avec l'appui d'actionnaires privés (Evergaz, Valorem, SASU On Time), d'actionnaires publics (CAP EXCELLENCE) et d'actionnaires particuliers.

La SEM a pour objectif de dynamiser le secteur des énergies renouvelables et de contribuer à la transition énergétique de la Guadeloupe au travers de deux missions principales :

- Accompagner les collectivités dans leurs projets d'énergies renouvelables en apportant son expérience et son expertise
- Développer des projets d'énergies renouvelables en réalisant des études et en établissant le business plan.

Monsieur CHAMBAUD présente plus en détail l'offre de service de la SEM à destination des collectivités que ce soit en termes de mission de conseil ou de partenariat dans le cadre des projets en développement.

Quelques exemples d'accompagnement pour la partie conseil :

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet autoconsommation du Sy.MEG
- Mission de diagnostic et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en éclairage public avec le Sy.MEG, pour la ville des Abymes et la commune du Baillif

La SEM est actuellement sur un projet de méthanisation. Des études de faisabilité ont déjà été réalisés, les partenariats sont verrouillés et le projet est actuellement en phase de développement, de montage juridique et en recherche de financement.

Autre exemple de projet :

Le photovoltaïque en toiture : l'objectif est de travailler principalement avec principalement les collectivités mais aussi les bailleurs sociaux pour notamment valoriser leur patrimoine.

Guadeloupe EnR a par ailleurs investi dans le parc éolien hybride de Sainte-Rose.

Pour conclure Monsieur CHAMBAUD rappelle aux membres du comité syndical que la SEM par son expertise peut accompagner très efficacement les collectivités dans le cadre de leurs différents projets dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Tous les points ayant été abordés, le président lève la séance à 19H30.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU VENDREDI 29 JANVIER 2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 16 du règlement intérieur du Comité Syndical, adopté lors de la séance du 25 septembre 2020,

Vu la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021 inclus et diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Sur proposition du Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	23
Abstentions	1
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le procès-verbal de la séance du vendredi 29 janvier 2021 communiqué à l'ensemble des membres de l'Assemblée.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le mardi 11 mai 2021
Président
DULAC Daniel


